

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

- DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger
- EXPÉDITRICE :** Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
- DATE :** le mercredi 27 avril 2011
- OBJET :** **Mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants : formation pour les équipes pédagogiques des écoles de la phase 2 seulement**

Conformément à la note de service du sous-ministre de l'Éducation, Kevin Costante, du 27 octobre dernier, le ministère de l'Éducation s'est engagé à investir dans la mise en œuvre graduelle du Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE) de quatre et cinq ans. En novembre 2009, le Ministère a entamé la révision du programme *Jardin d'enfants* (2006) et y a intégré des éléments du document *L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui* (2006). Une version provisoire à l'intention des écoles offrant le PAJE fut publiée et acheminée dans les écoles.

Pour appuyer la mise en œuvre de ce document, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française organise une séance de formation à l'intention des équipes pédagogiques des écoles de la phase 2 seulement. Les équipes pédagogiques comprennent : la direction d'école, l'enseignant ou l'enseignante et l'éducateur ou l'éducatrice de la petite enfance.

Cette séance leur donnera l'occasion de se familiariser avec le *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* (version provisoire 2010). Elle leur permettra de bien comprendre les fondements pédagogiques du nouveau programme, d'échanger avec des experts en petite enfance de la province et de se familiariser avec les ressources qui appuieront la mise en œuvre de ce nouveau programme. Puisque les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants seront appuyés par une équipe pédagogique formée par des enseignantes ou enseignants et des éducatrices ou éducateurs de la petite enfance, il serait important que chaque membre de l'équipe pédagogique d'une école participe à la même séance. Ces séances ont d'ailleurs été conçues pour favoriser la collaboration entre les membres de l'équipe pédagogique.

Nous invitons les conseils scolaires de langue française à envoyer à cette séance tous les membres des équipes pédagogiques (enseignante, enseignant, éducatrice et éducateur de la petite enfance) affectés aux classes de la **deuxième** phase du PAJE ainsi que les directions de ces écoles. Une conseillère ou un conseiller pédagogique et la personne responsable de la petite enfance du conseil scolaire sont aussi invités à participer à cette séance de formation.

Cette séance de formation aura lieu les **7 et 8 juin 2011** au :
Centre de conférence 89 Chestnut
Université de Toronto
89, rue Chestnut
Toronto (ON) M5G 1R1
Téléphone (416) 977-0707

Les deux journées débuteront à 8 h 30. La première journée terminera à 16 heures tandis que la deuxième journée se terminera vers 15 h 30. Veuillez noter que le petit déjeuner ainsi que le déjeuner seront servis sur place pendant les deux jours de formation.

Le coût d'hébergement est remboursé seulement pour les participantes et participants qui voyagent plus de 200 kilomètres aller-retour. Vous êtes responsables de votre réservation de chambre. Nous vous suggérons de réserver une chambre à l'hôtel **Metropolitan** situé en face du Centre de conférence, soit au 101, rue Chestnut à Toronto. Veuillez composer le 416-977-5000 pour faire votre réservation de chambre.

Veuillez remplir le formulaire d'inscription ci-joint (voir annexe A) et le retourner par courriel à Douglas Ngira-Batware, à douglas.ngira-batware@ontario.ca ou par télécopieur au 416 325-2156, au plus tard le **18 mai 2011**.

Les frais de suppléance pour les enseignantes ou enseignants, ainsi que pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance seront remboursés. Toutes les dépenses de voyage, y compris l'hébergement, au besoin, seront remboursées conformément aux lignes directrices du Ministère (voir annexe B). Nous demandons aux conseils scolaires d'envoyer une seule demande de remboursements pour l'ensemble de leurs participants.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Suzanne Lamothe, agente d'éducation, à suzanne.lamothe@ontario.ca ou Robert Pellerin, agent d'éducation, à robert.pellerin@ontario.ca.

Je vous remercie de votre collaboration et de l'appui que vous apportez à la mise en œuvre du nouveau Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE).

La directrice,

Ginette Plourde

p. j. : Annexe A – Formulaire d'inscription
Annexe B – Information sur le remboursement des frais de voyage

c. c. : Direction de la petite enfance
Chefs des bureaux régionaux